

Jeudi 6 juillet se tenait un CTR avec un ordre du jour particulièrement chargé:

1. Projet d'ordonnance relative au report du prélèvement à la source (pour avis) ;
2. Projets d'arrêtés et de décret relatifs à la gestion à distance par les services de publicité foncière et d'enregistrement (SPFE) et les services départementaux de l'enregistrement (SDE) des stocks de dossiers de paiement fractionné ou différé détenus au sein des SIE et des SIE ex-pôles enregistrement (pour avis) ;
3. Projets d'arrêté et de décret relatifs au transfert vers les SIE territoriaux des obligations déclaratives et de paiement des prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers dus par les offices notariaux (pour avis) ;
4. Projet de document cadre relatif aux modalités d'accès et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales de la DGFIP (pour avis) ;
5. Projet de décret modifiant le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la DGFIP - Projet d'arrêté d'assignation de la trésorerie de Toulouse amendes - Projets d'arrêtés relatifs à la compétence pour la gestion des amendes et condamnations pécuniaires (Toulouse amendes et TCA de Rennes) (pour avis) ;
6. Gestion des recettes non fiscales ;
7. Contrôle hiérarchisé de la paye ;
8. Aménagement de la cartographie des résidences d'affectation nationale - RAN ;
9. Expérimentation d'une organisation fusionnée du recouvrement forcé impôts-amendes-SPL ;
10. ENSAP Bilan expérimentation

Vous trouverez dans le [document à télécharger ci-joint](#) le compte-rendu de la délégation CGT intégrant notamment les réponses de la Direction Générale à notre [déclaration liminaire](#)

Public: [CTR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
